

CINQUANTENAIRE

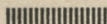
DU MARIAGE

DE

M^r Pierre COLLETTE

ET DE

M^{me}, née Marie DUPONT



6 Novembre 1888 à Saint-Saulve (Nord)

6 Novembre 1938 à Versailles



NOCES D'OR

Après une Messe célébrée à l'Eglise Notre-Dame à
Versailles par le R. P René COLLETTE S. J.

Les Jubilaires ont reçu à l'Hôtel Vatel :

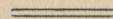
58 proches parents (fils, belle-fille, petits-enfants,
frères, sœurs, neveux et nièces) ;

4 cousins résidant à Versailles ;

1 ami résidant à Versailles ;

soit 63 personnes.

Au cours du Banquet, les toast ci-après, ont été
applaudis.



Toast de M. Charles COLLETTE

Fils du Jubilaire

.....

Mon Père chéri,
Ma Maman bien aimée,

Oncles, Tantes et Cousins, venus si nombreux pour fêter cet anniversaire, excusez, je vous prie, l'émotion qui m'étreint.

Il n'est pas donné souvent à un homme de faire publiquement, en dehors du secret de son cœur, l'éloge de ses parents, cela paraîtrait, la plupart du temps, l'effet d'un orgueil familial déplacé, et, d'autre part, et surtout, l'admiration et l'amour que chacun de nous porte à ses parents touche à des fibres du cœur trop intimes, évoque des souvenirs d'enfance, de jeunesse, de toujours, trop personnels pour pouvoir s'extérioriser en phrases, encore moins en discours.

Voici pourtant que se présente aujourd'hui l'occasion où un fils aîné peut et doit dire, devant une assemblée sympathique de proches parents, ce qu'il pense de son Père et de sa Mère. Je saisis cette occasion avec une joyeuse émotion, certain pourtant que mon cœur ne trouvera jamais les mots qui exprimeraient vraiment la plénitude de mon affection, de mon respect et de ma reconnaissance.

Vos cinquante années de vie commune, mes chers Parents, dressent devant nous un exemple digne de nos méditations.

